

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AE13

présenté par

Mme Robert-Dehault, M. Buisson, M. Chenu, M. Falcon, M. François, M. Guinot, Mme Hamelet,
M. Hébrard, M. Jolly, Mme Le Pen et M. Pfeffer

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	0	18 356 306
Livre et industries culturelles	18 356 306	0
TOTAUX	18 356 306	18 356 306
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'est pas acceptable que le Gouvernement supprime des crédits dédiés à l'industrie du livre quand il augmente les subventions à la presse nationale, qui devient de ce fait dépendante aux subventions gouvernementales.

Cet amendement propose donc de réorienter l'augmentation de crédits destinés à la subventions à la presse vers le programme relatif à l'industrie du livre, pour annuler la baisse de crédit subit par cette dernière.

Il :

- flèche donc 18 356 306 d'euros en AE et en CP vers l'action 01 – « Livre et lecture » du programme 334« Livre et industries culturelles » ;

- et réduit d'un montant correspondant de 18 356 306 euros en AE et en CP l'action 02 – « Aides à la presse » du programme 180 – « Presse et médias ».